



Aide financière pour devenir agent commercial

Par **Yoy14**, le **03/04/2011 à 20:07**

Bonjour,

Je suis actuellement commercial et je souhaite devenir agent commercial. Pour cela je dois déménager. Par conséquent je me demande si je peux avoir droit à une aide financière le temps de prendre mes marques dans cette nouvelle fonction. C est à dire le temps de mettre en place ma clientèle, de vendre, d encaisser et de recevoir mon pourcentage. Donc il peut se passer quelques mois sans aucune rentrée financière. Ensuite je suis pacsé et je veux savoir si ma femme, qui est salariée peut prétendre à une aide financière pour un suivi de conjoint.

Merci.

Cordialement

Par **Marion2**, le **03/04/2011 à 21:05**

[citation] **Par conséquent je me demande si je peux avoir droit à une aide financière le temps de prendre mes marques dans cette nouvelle fonction.** [/citation]

Une aide financière de qui ?

[citation] **Ensuite je suis pacsé et je veux savoir si ma femme, qui est salariée peut prétendre à une aide financière pour un suivi de conjoint.**

Merci.

[/citation]

Tout d'abord, ce n'est pas votre femme et vous n'êtes pas son conjoint. Ces deux termes sont seulement utilisés pour un couple marié.

Vous êtes pacsé, donc c'est votre partenaire.

Si votre partenaire démissionne de son emploi pour vous suivre, elle aura droit aux allocations chômage.

Par **mimi493**, le **03/04/2011** à **22:05**

[citation]Si votre partenaire démissionne de son emploi pour vous suivre, elle aura droit aux allocations chômage.[/citation] dans le cadre d'une mutation, non ?